Exercice clos le 31 décembre **2022**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Agevie, Association
Rond-point de l'Europe
37160 Descartes

www.groupey.fr

Groupe Y Nexia | ALLIANCE AUDIT EXPERTISE CONSEIL

TOURS
Parc Equatop
59 rue du mûrier
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél. : 02 47 71 50 00
www.groupey.fr

Agevie, Association

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Agevie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Agevie, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incertitudes significatives liées à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrites dans la note « *Continuité d'exploitation* » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que la présentation d'ensemble des comptes.

En particulier, la note « *Fonds propres* » de l'annexe expose les principes retenus pour la comptabilisation des affectations de résultat sous contrôle des tiers.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association, décrites dans les notes précitées de l'annexe, sur la base des informations disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, les informations fournies dans les notes concernées de l'annexe et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Cyr-sur-Loire, le 15 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
Groupe Y Tours

Philippe Dos Santos

Vincent Joste

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement	15 000	15 000		
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	35 537	29 453	6 084	3 759
	Immobilisations incorporelles en cours	75 516		75 516	20 156
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	12 980		12 980	12 980
	Constructions	295 623	160 368	135 256	135 129
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	736 401	576 168	160 232	137 085
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	28 482		28 482	
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	30 000		30 000	30 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	62 031		62 031	53 406
	Autres immobilisations financières	1 971		1 971	3 319
	TOTAL (I)	**1 293 540**	**780 989**	**512 552**	**395 834**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	6 223		6 223	6 312
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	24 670		24 670	1 287
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	401 898	20 469	381 429	363 941
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	296 384		296 384	291 231
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	207 530		207 530	822 227
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	21 836		21 836	18 239
	TOTAL (II)	**958 541**	**20 469**	**938 073**	**1 503 237**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**2 252 082**	**801 457**	**1 450 624**	**1 899 070**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an				56 725
	(3) dont à plus d'un an			177 818	

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		106 668
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	876 764	876 764
	Autres		
	Report à nouveau	(126 694)	(4 116)
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	43 186	
	Excédent ou déficit de l'exercice	**(476 513)**	**(186 060)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**316 745**	**793 257**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	42 557	2 001
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**42 557**	**2 001**
	Total des fonds propres	**359 302**	**795 258**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	30 000	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	Total des fonds reportés et dédiés	**30 000**	
Provisions	Provisions pour risques	30 990	39 400
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**30 990**	**39 400**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	275 355	359 803
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	85 945	76 271
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	347 017	267 026
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	312 109	292 298
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 814	
	Autres dettes	898	898
	Produits constatés d'avance	7 195	68 117
	Total des dettes	**1 030 333**	**1 064 412**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 450 624**	**1 899 070**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(476 512,73)	(186 059,76)
	(1) Dont à moins d'un an	705 327	988 141
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Ventes de prestations de service	1 937 181	1 755 408
	dont parrainages		
	dont ventes de prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 208 734	2 006 407
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		1 123
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	dont c.f.des autorités de tarification relatives aux act. soc. et médico-sociales		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	100 651	103 287
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	61 874	21 110
	Total des produits d'exploitation	**4 308 441**	**3 887 335**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	206 368	171 008
	Variation de stock	88	(952)
	Autres achats et charges externes	1 163 239	1 068 824
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	238 577	180 408
	Salaires et traitements	2 235 775	1 915 489
	Charges sociales	824 759	591 434
	Dotation aux amortissements et dépréciations	79 998	67 415
	Dotation aux provisions	14 912	24 523
	Reports en fonds dédiés	30 000	
	Autres charges	2 892	60 766
	Total des charges d'exploitation	**4 796 608**	**4 078 915**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(488 166)**	**(191 580)**

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(488 166)**	**(191 580)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation	1 385	1 539
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**1 385**	**1 539**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		5
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		**5**
	RESULTAT FINANCIER	**1 385**	**1 534**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(486 781)**	**(190 046)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	5 817	586
	Sur opérations en capital	4 735	6 966
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**10 552**	**7 552**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		3 251
	Sur opérations en capital		32
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		**3 283**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**10 552**	**4 269**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	283	283
	TOTAL DES PRODUITS	**4 320 378**	**3 896 426**
	TOTAL DES CHARGES	**4 796 891**	**4 082 486**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(476 513)**	**(186 060)**
	Part du résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et Méthodes Comptables

Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

Le projet de l'association est de développer des lieux de vie adaptés aux personnes âgées pour leur permettre de conserver leur **autonomie** le plus longtemps possible. Notre volonté est donc de créer des solutions qui favorisent la **mixité sociale** en faisant du maintien à domicile ou des solutions d'hébergement adaptées au vieillissement en facteur de **prévention de la dépendance**.

L'association concourt, par cette volonté d'agir à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées et de leurs aidants.

A ce titre l'association participe, aussi, au renforcement de la cohésion sociale sur l'ensemble de ses territoires d'interventions avec les acteurs locaux. Elle favorise la promotion de toute forme d'action permettant le maintien dans la vie sociale de personnes âgées.

AGEVIE gère et anime des services et des équipements permettant à ces personnes de continuer à vivre à domicile ou à proximité. A ce titre, elle exerce une mission d'intérêt général et est agréée par le Conseil départemental et l'A.R.S et s'inscrit naturellement dans le champ du médico-social.

L'association AGEVIE gère cinq services médico-sociaux pour l'accueil de personnes âgées :

- Deux établissements de 22 places dédiés à l'hébergement temporaire : le relais Sépia de Descartes (en délégation de service public jusqu'au 31 décembre 2022) et le relais Sépia du Lathan, à Savigné s/ Lathan (en délégation de service public jusqu'au 31 mai 2033) ;
- Les Rendez-vous d'AGEVIE, service d'accueil de jour à Tours et en milieu rural assorti depuis 2018
d'une plate-forme départementale pour le répit des aidants.
- Le Foyer Bois Soleil, à Chemillé sur Dême (en délégation de service public jusqu'au 31 décembre 2029), EHPAD de 24 places.
- L'habitat Inclusif : 5 logements adaptés pour personne seule ou couple (bénéficiant d'un forfait habitat Inclusif depuis octobre 2018, jusqu'à octobre 2022) à Savigné sur Lathan, mis à disposition d'Agévie par la Ficosil, pour la gestion de l'attribution, l'accompagnement social et d'animation des habitants et 2 logements situés à Chemillé sur Dême et 2 autres à Saint Christophe sur le Nais par délégation de gestion de VTH.

Règles et Méthodes Comptables

Pour ces services, l'association applique la réglementation comptable des établissements sociaux et médico-sociaux.

AGEVIE a par ailleurs initié plusieurs projets structurants actuellement en phase d'étude ou de montage, qui sont amenés à modifier profondément le périmètre et la structure de l'association dans les années à venir :

- Le Hameau de la Thibaudière : EHPAD innovant de 65 places, assorti de 15 logements inclusifs et de 5 places d'accueil temporaire et 10 places d'accueil de jour, en réponse à un appel d'offres du département.
- Le Relais Sépia d'Amboise : création d'un 3eme relais d'hébergement temporaire à Amboise, en collaboration avec la communauté de communes.
- Habitat inclusif : 27 logements en construction sur le territoire de la CCTOVAL.

Faits significatifs de l'exercice

L'année 2022 a fait l'objet de l'application de l'avenant 43 à la CCN BAD en année pleine et ce depuis le 1/10/2021. L'incidence, charges sociales comprises, est estimée à hauteur de 250 K€. De plus, l'association avait bénéficié en 2021 du dispositif d'aide au paiement des cotisations à hauteur de 71 K€ (dispositif non reconduit en 2022). L'activité n'est pas revenue à son niveau d'avant la crise du COVID, ce qui a engendré une perte de recettes.

Règles générales

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le le 12/04/2023 par le Conseil d'administration de l'association.

Méthode générale

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2022** ont été établis conformément aux règlements de

Règles et Méthodes Comptables

l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 et 2020-08 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au plan comptable général.

L'association emploie également le règlement ANC n°2019-04 applicable aux établissements sociaux et médico-sociaux.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Continuité d'exploitation

Compte tenu :

- des effets de l'application de l'avenant 43 à la convention collective nationale de la branche de l'aide à domicile,
- de l'insuffisance de financement par les tiers financeurs pour faire face aux évolutions salariales,
- d'un niveau d'activité n'ayant pas renoué avec son niveau d'avant crise sanitaire,

il existe une incertitude sur la continuité d'exploitation de l'association.

L'association considère que celle-ci n'est pas compromise à ce stade en raison des démarches en cours auprès des tiers financeurs et de la mise en place d'un plan de réduction de charge.
La continuité d'exploitation reste conditionnée à ces démarches.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Méthode d'amortissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions, gros œuvre : 50 ans

Constructions, menuiseries extérieures : 25 ans

Installation générale & agencements : 8 à 15 ans

Électroménager : 3 à 5 ans

Matériel de transport : 3 à 5 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

Mobilier : 3 à 8 ans

Matériel de soin : 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Traitement des immobilisations dans le cadre des conventions de "délégation de service public"

Les constructions du relais Sépia Descartes, du relais Sépia du Lathan et du foyer Bois Soleil sont mises à la disposition de l'association AGEVIE, respectivement par la mairie de Descartes, la communauté de communes Touraine Nord-Ouest et le CCAS de Chemillé sur Dême, moyennant le paiement d'une redevance annuelle.

Les immobilisations autres que les constructions sont comptabilisées de la manière suivante :
- Au relais Sépia Descartes, AGEVIE constate dans ses comptes, les immobilisations acquises par ses soins à compter du 1er janvier 2008, date d'effet de la convention,
Tous les biens antérieurs à cette date appartiennent à la mairie de Descartes et ont été répertoriés lors d'un inventaire,
- Au relais Sépia Lathan et au foyer Bois Soleil, AGEVIE comptabilise toutes les immobilisations nécessaires à l'activité.
Ces immobilisations sont amorties en fonction de la durée d'utilisation.

Filiales et participations

	Siège social	Capital total	Valeur nominale des parts	Nombre de parts détenues	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net comptable du dernier exercice
SCI HABITAT POUR TOUS	241 Rue Edouard Vaillant, TOURS	128 000€	1 000€	30	Non connu à ce jour	Non connu à ce jour

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours

Règles et Méthodes Comptables

du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Fonds propres

L'exercice 2022 fait apparaître un résultat comptable de **-476 513 €** qui se décompose entre :

-Le résultat sous contrôle de tiers financeurs, à hauteur de **-233 061 €** : il fera l'objet d'une soumission à l'ARS & au Conseil Départemental qui devront les confirmer ;

-Le résultat en gestion libre, soit un déficit global de **-243 452 €** ; il reflète la part de l'activité qui n'est pas sous contrôle d'un tiers financeur.

-Étant entendu que la répartition entre le résultat sous contrôle et le résultat en gestion libre est susceptible d'être modifiée en fonction des résultats retenus par les autorités de tarification, sur la base des comptes annuels qui leur seront adressés.

	AGEVIE	SIEGE	RENDEZ-VOUS D'AGEVIE	FOYER BOIS SOLEIL	RELAIS SEPIA DESCARTES	RELAIS SEPIA LATHAN	HABITAT INCLUSIF
RESULTAT ANNUEL	**-476 512,73**	**-69 890,44**	**-73 068,08**	**-126 286,14**	**-138 522,72**	**-67 468,09**	**-1 277,26**
dont CNR	***30 000,00***				***15 000,00***	***15 000,00***	
Produits en gestion libre	2 424 067,13	455 200,29	483 313,43	471 189,67	493 608,08	486 580,90	34 174,76
Charges en gestion libre	2 667 518,66	525 090,73	515 973,14	426 006,53	616 505,09	548 491,15	35 452,02
Résultat en gestion libre	**-243 451,53**	**-69 890,44**	**-32 659,71**	**45 183,14**	**-122 897,01**	**-61 910,25**	**-1 277,26**
Produits sous contrôle	2 180 885,68	0,00	887 477,37	495 910,07	405 466,48	392 031,76	0,00
Charges sous contrôle	2 413 946,88	0,00	927 885,74	667 379,35	421 092,19	397 589,60	0,00
Résultat sous contrôle	**-233 061,20**	**0,00**	**-40 408,37**	**-171 469,28**	**-15 625,71**	**-5 557,84**	**0,00**
Dépendance	*-63 356,66*			*-63 356,66*			
Soin	*-169 704,54*		*-40 408,37*	*-108 112,62*	*-15 625,71*	*-5 557,84*	

Règles et Méthodes Comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Concours publics reçues

L'Agence Régionale de Santé a attribué à l'association une dotation globale soin de 2 045 k€.
Ces concours publics sont comptabilisés en produits d'exploitation (ligne dédiée au compte de résultat).

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ne sont pas comptabilisées car elles ne font pas l'objet d'une évaluation. Il s'agit notamment :

- Bénévolat
- Dons en nature
- Mises à disposition de locaux ou de matériel

Ces contributions sont considérées comme non significatives.

Informations sur les transactions avec les contreparties

L'association a conclu une convention de coopération avec l'association SOLIHA Centre Val de Loire en 2019. Dans le cadre cette convention, SOLIHA a facturé en 2022 à l'association :

- Des frais de mutualisation des moyens humains à hauteur de 5 250 €

Règles et Méthodes Comptables

- Des frais de mise à disposition de compétences pour 95 056 €

- Des refacturations des frais de fonctionnement pour 10 570 €

L'association a conclu une convention de mise à disposition de personnel avec l'association SOLIHA Centre Val de Loire et Mme Emilie BEAUFILS, médecin, en 2022. Dans le cadre cette convention, SOLIHA a facturé en 2022 à l'association :

- Des frais de mise à disposition de personnel à hauteur de 21 094 €

L'association a conclu un bail de location avec la SCI Habitat Pour Tous en 2020 en lien avec les locaux administratifs. La charge de loyer s'établit à 7 987 € et les charges refacturées à 1 818 € pour l'année 2022.

Indemnité de départ à la retraite

L'engagement en matière d'indemnité de départ en retraite correspond à la valeur actuelle de l'indemnité que les salariés percevront lors de leur départ en retraite réparti sur la durée restant à s'écouler jusqu'à cette date.

Les principales hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- départ à la retraite à 65 ans
- méthode prospective tenant compte d'un taux de rotation des effectifs et d'un taux de progression des salaires
- indemnité de départ issue de la convention collective
- paramètre financier : taux d'actualisation à 0,98 %

Le montant de l'engagement au 31 décembre 2022 au titre de l'indemnité de départ en retraite calculé s'élève à 84 K€, charges sociales et fiscales comprises.

Règles et Méthodes Comptables

Effectif moyen salarié

L'effectif moyen au 31/12/2022 est de 81 ETP, qui se répartit de la façon suivante :

- Ensemble	SIEGE	RV AGEVIE	DESCARTES	LATHAN	FBS	TOTAL
Nbre ETP - salarié-e	1	16,8	14,48	12,59	12,4	57,27
Nbre ETP - assimilé-e cadres	1	2,8	0,8	1		5,6
Nbre ETP - cadre	5	1	1,32	1	1,7	11,77
Nbre ETP - apprentis/emplois aidés		2		1	3	6
TOTAL	7	22,6	16,6	15,59	17,1	80,64

Trésorerie

L'association dispose d'une convention d'unicité de comptes auprès de la Caisse d'Epargne.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	15 000					15 000
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	49 717		61 335			111 053
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**64 717**		**61 335**			**126 053**
CORPORELLES	Terrains	12 980					12 980
	Constructions sur sol propre	116 820					116 820
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	167 441		11 362			178 803
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	145 446		19 578			165 024
	Matériel de transport	159 568		19 374			178 942
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	257 221		31 215			288 437
	Emballages récupérables et divers	103 806		192			103 998
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes			28 482			28 482
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**963 282**		**110 203**			**1 073 486**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	30 000					30 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	56 725		7 277			64 002
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**86 725**		**7 277**			**94 002**
	TOTAL	**1 114 725**		**178 816**			**1 293 540**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	15 000			15 000
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	25 802	3 651		29 453
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**40 802**	**3 651**		**44 453**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	28 950	2 422		31 372
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	120 182	8 813		128 995
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	114 192	10 639		124 832
	Matériel de transport	125 704	1 269		126 974
	Matériel de bureau, mobilier	218 677	25 283		243 960
	Emballages récupérables et divers	70 382	10 020		80 402
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**678 089**	**58 447**		**736 536**
	TOTAL	**718 891**	**62 098**		**780 989**

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	39 400	590	9 000	30 990
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**39 400**	**590**	**9 000**	**30 990**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	18 880	14 322	12 733	20 469
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**18 880**	**14 322**	**12 733**	**20 469**
	TOTAL GENERAL	**58 280**	**14 912**	**21 733**	**51 459**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		14 912	21 733	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	62 031		62 031
	Autres immobilisations financières	1 971		1 971
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	401 898	401 898	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 850	2 850	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 282	19 282	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	6 884	6 884	
	Divers	24 382	24 382	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	242 986	65 168	177 818
	Charges constatées d'avance	21 836	21 836	
	TOTAL DES CREANCES	**784 120**	**542 300**	**241 820**
	Prêts accordés en cours d'exercice	8 625		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	275 355	36 294	145 178	93 883
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	347 017	347 017		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	119 114	119 114		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 341	171 341		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	21 654	21 654		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 814	1 814		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	898	898		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	7 195	7 195		
	TOTAL DES DETTES	**944 388**	**705 327**	**145 178**	**93 883**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	36 294			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	106 668	43 186	28 171	134 839	43 186
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	876 764				876 764
Autres réserves					
Report à nouveau	(4 116)	(229 246)	134 839	28 171	(126 694)
Excédent ou déficit de l'exercice	(186 060)	186 060		476 513	(476 513)
Situation nette	**793 257**		**119 824**	**639 523**	**316 745**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	2 001		43 291	2 735	42 557
Provisions réglementées					
TOTAL	**795 258**		**163 114**	**642 257**	**359 302**

L'exercice 2022 fait apparaître un résultat comptable de **-476 513 €,** dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée de **-233 061 €.**

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés 2022 action CPOM		30 000				30 000	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL		**30 000**				**30 000**	

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2022
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	35 000	43 291		78 291
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	**35 000**	**43 291**		**78 291**
Quotes-parts virées au compte de résultat	32 999	2 735		35 734

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		21 836	**21 836**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**21 836**

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		7 195	**7 195**
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**7 195**

Groupe Y Nexia

Assemblons nos compétences pour développer votre réussite

- Expertise comptable
- Conseil
- Audit
- Social et paie
- Juridique
- Services aux entreprises
- RSE
- RGPD
- Externalisation RH



8 bureaux à votre service

SIÉGE SOCIAL : NIORT
53 rue des Marais
CS 18421
79024 NIORT
Tél. : 05 49 32 49 01

FONTENAY-LE-COMTE
38 rue de la Capitale du Bas Poitou - BP20173
85203 FONTENAY-LE-COMTE Cedex
Tél. : 02 51 69 06 10

LA ROCHE-SUR-YON
52 rue Jacques-Yves Cousteau
Bâtiment A - BP 409
85010 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 62 22 01

LUÇON
53 avenue Émile Beaussire
BP 243
85400 LUÇON
Tél. : 02 51 56 02 78

NANTES
3 chemin du Pressoir Chênaie
44100 NANTES
Tél. : 02 40 47 62 44

PARIS
2-4 rue Louis David
75116 Paris
Tél. : 01 43 79 70 08

POITIERS
Téléport 1 - @7 bis
Avenue Galilée - BP 10115
86961 FUTUROSCOPE Cedex
Tél. : 05 49 49 49 10

TOURS
Parc Equatop
59 rue du Mûrier
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél. : 02 47 71 50 00

www.groupey.fr